

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 juin 2007, à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Monsieur Guy Jacob, conseiller

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux autres personnes présentes.

7575- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 18 juin 2007 en ajoutant le point suivant:

- Acceptation du plan d'action de la C.B.J.C.

7576 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 22 mai 2007

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 22 mai 2007, tel que rédigé.

7577 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2007;

- Réconciliation bancaire au 31 mai 2007;
- Rapports budgétaires pour le mois de mai 2007.

7578 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2007-112 à 2007-137 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

7579 - Rapport de l'inspecteur

Monsieur Denis Bourgault dépose son rapport pour le mois de mai 2007. Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mai 2007.

7580 – Demande de dérogation mineure pour le 554, Chemin Thomas Maher

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 554, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

7581- Réparations de la route

Monsieur Jacques Tessier explique que des réparations ont été faites sur la route par l'entrepreneur sous la supervision des ingénieurs Génivar. De plus, un ponceau a été réparé vers le 800 Chemin Thomas Maher durant que nous avons la machinerie à notre disposition puisque des problèmes seraient survenus à court terme à cet endroit. Le marquage de la route a également été fait.

7582 – Subvention pour le cocktail du Club Nautique

Monsieur Bédard mentionne qu'une demande lui a été faite pour subventionner le Cocktail d'ouverture du Club Nautique pour un montant de \$1000.00. Après vérification, Madame Viviers précise que la politique a toujours été de payer la moitié des coûts qui ont toujours été au total d'environ \$800.00 à \$850.00. Elle suggère donc qu'un montant de \$500.00 soit accordé pour cette année puisque nous avons plus de

dépenses pour le Club cette année en raison de réparations sur les tennis et les bâtiments, les coûts pour l'obtention d'un permis de réunion de \$375.00 avec en plus la subvention qui leur est déjà accordée et les coûts de la poste pour les calendriers qui ont été de plus de \$1000.00.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accorde un montant de \$500.00 au Club Nautique St-Louis pour subventionner une partie du Cocktail d'ouverture du Club.

7583 – Candidature aux prix du Mérite MMQ

Madame Viviers informe les membres du Conseil que lors du Congrès de l'ADMQ au mois de mai dernier, elle a rencontré des exposants dont la Mutuelle des municipalités du Québec qui est maintenant notre assureur. Les représentants de la compagnie ont discuté avec Madame Viviers de certains problèmes rencontrés par la ville dont celui des cyanobactéries. Suite à certaines interventions faites par la ville, ces derniers ont demandé à Madame Viviers de présenter la candidature de la Ville aux prix du Mérite MMQ pour son initiative concernant les subventions accordées aux citoyens pour revégétaliser les rives.

Il est donc proposé par M. Michel Croteau, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que Ville de Lac-Saint-Joseph présente sa candidature aux prix du Mérite MMQ en gestion de risques, de La Mutuelle des Municipalités du Québec.

7584 – Rapport de la directrice générale

➤ Cellulaire pour l'inspecteur municipal

Madame Viviers mentionne que nous éprouvons beaucoup de difficultés avec la pagette pour rejoindre Monsieur Bourgault car ça ne fonctionne pas partout sur le territoire. Elle demande si nous ne pourrions pas lui fournir un téléphone cellulaire dont le numéro ne serait pas divulgué mais avec lequel il pourrait nous rappeler s'il y a une urgence. Monsieur Tessier est d'accord mais demande tout d'abord de vérifier la portée de ces deux appareils. Madame Viviers fera les démarches et reviendra avec des réponses lors de la prochaine réunion.

➤ Permis d'alcool pour le Club Nautique

Madame Viviers a fait les démarches pour obtenir un permis de réunion pour le Club Nautique afin que nous puissions vendre de la boisson lors des 6 à 8 le

vendredi soir ainsi que le soir du souper du 60^{ème}. Elle a obtenu le permis cette semaine et il sera affiché au Club Nautique. Il est bon pour tous les vendredis et samedis soirs de juin à septembre.

➤ **Photocopieur**

Ce point est reporté à la prochaine réunion en juillet.

➤ **Patrouille nautique**

Monsieur Jacques Tessier mentionne que la patrouille nautique est commencée depuis le 15 juin et qu'elle sera présente surtout les vendredis, samedis et dimanches.

7585 – Acceptation du plan d'action de la CBJC

Monsieur le Maire O'Donnell Bédard mentionne qu'il y a eu réunion avec les maires des trois villes entourant le lac Saint-Joseph et il a été convenu d'autoriser certaines des recommandations soumises soit:

- 1) L'étude des sédiments au lac;
- 2) L'étude et l'analyse de la qualité de l'eau;
- 3) Suivi de l'état du milieu;
- 4) Contrôle et vérification des différents herbiers du lac.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le plan d'action de la CBJC.

Monsieur Bédard mentionne qu'il y aura signature du protocole d'entente prochainement lors d'une conférence de presse.

7586 - Levée de la séance

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h45.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire